

Communiqué

Pour diffusion immédiate
7 décembre 2012

Une représentante du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies termine une visite de quatre jours au Canada

OTTAWA – La vice-présidente du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies termine aujourd'hui une tournée de quatre jours au Canada qui l'a menée en Ontario, au Nouveau-Brunswick et au Québec.

Marta Maurás du Chili a été invitée au pays par le Conseil canadien des défenseurs des enfants et des jeunes (CCDEJ) afin de constater sur place comment le Canada s'acquitte de ses obligations découlant de la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant.

La visite de madame Maurás, qui est aussi Rapporteuse du Comité des Nations Unies pour l'examen du rapport du Canada, fait suite au dépôt des troisième et quatrième rapports de ce comité au mois de septembre à Genève. Il avait alors exprimé son inquiétude devant le peu de progrès enregistré au Canada pour réduire la pauvreté infantile et améliorer la santé des enfants, que ce soit l'obésité ou les problèmes de santé mentale.

Le Comité avait aussi noté le caractère inadéquat des mécanismes de suivi pour assurer le bien-être des enfants et le manque de coordination et de transparence quant aux dépenses consacrées à la prestation des services aux enfants par les divers paliers de gouvernement au pays.

Au cours de son séjour au Canada, madame Maurás a eu l'occasion de rencontrer plusieurs jeunes. Elle a participé à un forum jeunesse à Toronto et à un cercle de la parole organisé par la plus importante Première nation Mi'gmaq Elsipogtog au Nouveau-Brunswick.

Elle a aussi visité un centre de réadaptation du Centre jeunesse de Laval au Québec et a eu des entretiens avec des représentants de la Commission canadienne des droits de la personne à Ottawa.

« Selon le classement des pays industrialisés de l'UNICEF, le Canada se retrouve au 24^e rang sur 35, où un enfant sur sept et 25 % des enfants autochtones vivent dans la pauvreté », a mentionné madame Maurás. « Nous assistons à un important recul depuis 10 ans. Les problèmes liés aux lacunes de l'aide sociale, surtout pour les enfants retirés de leur milieu familial, à la violence conjugale, à l'intimidation et à la santé mentale touchent les enfants et, particulièrement, les enfants autochtones, les jeunes Noirs, les enfants issus de l'immigration et ceux qui vivent en situation d'handicap. Le Canada a les moyens de faire mieux et c'est exactement le défi lancé par le Comité des Nations Unies dans son rapport.»

La présidente du CCDEJ, Mary Ellen Turpel-Lafond, a précisé qu'il était important que madame Maurás vienne au Canada pour qu'elle constate directement la situation des enfants et rencontre des représentants des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, dont les défenseurs des droits des enfants et des jeunes au Canada.

Au mois de février 2012, le CCDEJ a présenté un rapport spécial sur la situation des enfants autochtones intitulé « Le Canada doit mieux faire : aujourd'hui et demain » au Comité des Nations Unies à Genève. Les défenseurs des droits des enfants ont alors réclamé que le gouvernement s'attaque aux problèmes systémiques des droits des enfants autochtones, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la sécurité.

« Les défenseurs des droits des enfants du Canada sont vivement préoccupés par le nombre élevé d'enfants autochtones pris en charge, ainsi que par la qualité des services qu'on leur offre, le taux de pauvreté trop élevé chez les enfants et les soins et services en santé mentale. Nous croyons que la visite de madame Maurás permettra au Comité des Nations Unies de mieux comprendre comment le Canada s'acquitte de ses responsabilités », a précisé madame Turpel-Lafond, représentante des droits des enfants et des jeunes de Colombie-Britannique.

Madame Maurás a également tenu à préciser que le Canada a fait d'importantes avancées, notamment en matière de pornographie juvénile sur Internet. « Toutefois, il faut agir rapidement pour améliorer la situation des enfants, par exemple : éliminer les frais pour les services de garde et d'éducation préscolaire et adopter une loi pour interdire les punitions corporelles ».

Finalement, la vice-présidente du Comité se désole que le projet de loi C-420, qui visait la création d'un poste national de commissaire des enfants, n'ait pas été approuvé par le Parlement. Son adoption aurait été une étape importante permettant à un organisme indépendant de veiller à l'application de la Convention

et à la mise en place d'un mécanisme d'examen des plaintes lorsque les droits des enfants sont violés.

David Morley, le président et chef de direction d'UNICEF Canada, a expliqué que la visite de madame Maurás nous rappelle que le bien-être et les droits des enfants sont prioritaires. « Bien qu'il revient aux gouvernements de donner suite aux recommandations du Comité, il incombe à tous et toutes d'offrir une vie meilleure à l'ensemble des enfants du pays ».

Le CCDEJ est un organisme qui regroupe les défenseurs des droits des enfants nommés par les 10 provinces et territoires. Bien que leurs mandats varient selon les différentes lois, ils partagent une vision commune ainsi que le même engagement de donner une voix aux enfants, notamment les plus vulnérables, et faire la promotion de leurs droits et leur dignité.

Un document d'information suit.

- 30 -

Pour plus d'information :

Pour une entrevue avec Mmes Maurás ou Turpel-Lafond (en anglais seulement) :
Jeff Rud, directeur des communications
Bureau de la représentante des enfants et des jeunes, Colombie-Britannique
(250) 216-4725
jeff.rud@rcybc.ca

Veuillez noter que Marta Maurás sera disponible pour des entrevues avec les médias le vendredi 7 décembre entre 13h et 14h30 (HNE).

Pour une entrevue en français avec le représentant du Québec :
Jean-François Gagnon, agent d'information
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
(514) 873-5146, poste 230
jean-francois.gagnon@cddpj.qc.ca